

Conseil municipal | Séance du 26 juin 2025

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2025-06-26-6 | Médiathèques et ludothèque municipales -
Charte pour l'écologie du livre - Adhésion
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 28

Date de convocation : 20 juin 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 26 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Thérèse-Marie Ramarosan, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Madame Nicole Auvray.

Etaient excusé·es :

Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Monsieur David Fontaine

Exposé des motifs :

Afin d'accompagner les ambitions de la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray en matière de développement durable, le Département des médiathèques et ludothèque s'engage à améliorer ses pratiques.

Pour encadrer et organiser les changements à mettre en œuvre, l'agence Normandie Livre et Lecture propose aux collectivités qui le souhaitent d'adhérer à la charte pour l'écologie du livre.

Cette charte a pour vocation de regrouper les professionnels de Normandie qui souhaitent s'engager pour un écosystème du livre plus social, plus solidaire et plus durable.

L'adhésion est gratuite, mais un travail d'amélioration continue mesuré par une autoévaluation annuelle sera à communiquer ; il faudra également participer à des temps d'échanges et de concertation avec les autres adhérents de la charte pour imaginer un nouvel écosystème et enfin participer à des formations proposées dans le cadre de l'adhésion à la charte.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,

Considérant :

- La dynamique de transition écologique et sociale dans laquelle la Ville s'est engagée,
- La volonté du département des médiathèques et ludothèque municipales de renforcer son implication en termes de développement durable, que ce soit dans ses pratiques d'accueil et d'insertion, dans sa politique d'achats documentaires et ses pratiques de communication, et dans les actions de médiation culturelle qu'elle porte,
- La proposition de l'agence *Normandie Livre et Lecture* d'adhérer à la Charte pour l'écologie du livre, qui a pour vocation de regrouper les professionnels de Normandie qui souhaitent s'engager pour un écosystème du livre plus social, plus solidaire et plus durable,

Décide :

- De valider l'adhésion de la Ville à la charte pour l'écologie du livre.

- D'autoriser Monsieur le maire à signer les documents afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Maire

Monsieur David Fontaine

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 27/06/2025

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20250626-lmc139463-DE-1-1

Affiché ou notifié le 30 juin 2025



CHARTRE POUR L'ÉCOLOGIE DU LIVRE

Art de la création et de la diffusion, l'écosystème du livre se compose de nombreux acteurs interdépendants. Par ses choix (de production, d'achat, etc.), chacun a un rôle à jouer pour permettre un modèle plus respectueux des autres acteurs de cet écosystème, des lecteurs et de l'environnement.

Imaginée et pensée grâce à un travail collectif, des échanges construits et une mutualisation d'idées, cette présente charte propose des valeurs pour un écosystème sain applicables par tous et pour tous.

Chaque professionnel du livre qui souhaite intégrer cette charte doit accepter d'en porter les valeurs, de s'en inspirer pour une amélioration progressive et de les communiquer autour de lui.

Sans oublier d'informer les lecteurs pour qu'ils puissent, eux aussi, se sentir acteurs de cette écologie du livre.



UNE TRANS PARENCE POUR ENCOU RAGER

- * S'intéresser aux **cycles complets de vie** du livre et à la fabrication de ses matières premières en demandant une **traçabilité des produits** et en la communiquant.
- * Proposer un **prix de vente détaillé**, calculé de façon à assurer un revenu suffisant à chaque intervenant, en cohérence avec la plus-value apportée et les charges supportées.
- * Diriger son activité ou sa structure en affichant ses prises de position, la publication de ses comptes et l'intégration des parties prenantes dans sa gouvernance, dans l'esprit d'une **démarche transparente**.



DES PROFES SIONNELS AUX LECTEURS

- * Privilégier le **temps long** et la **médiation** pour permettre à tous les publics (tous âges, publics plus ou moins éloignés du livre, etc.) de découvrir l'objet livre par un **accueil** de qualité, un **conseil personnalisé** en opposition au développement de l'immédiateté.
- * Promouvoir les valeurs de la charte pour **changer les habitudes** de production et de consommation des professionnels, des partenaires et des lecteurs et aller vers une **approche responsable**.
- * Orienter les métiers de l'écosystème du livre vers plus de **professionnalisation** en promouvant l'**insertion** par l'activité, la **formation** pour tous, et préserver les **savoir-faire artisanaux** parfois en voie de disparition (relieur, typographe, imprimeur, correcteur, coloriste...).



UNE OFFRE DE QUALITÉ

- * Mettre en avant la **qualité intellectuelle** d'un texte, sa plus-value pour le paysage culturel avant de prendre en compte sa rentabilité économique et soutenir une **production qualitative de l'objet** pour lui permettre de durer dans le temps.
- * Favoriser la **richesse culturelle** en soutenant la découverte de voix minoritaires pour aller vers une plus grande **bibliodiversité**.
- * Valoriser la **diversité éditoriale** en opposition à la surproduction éditoriale pour tendre vers une juste production (avoir le temps de faire connaître les livres / auteurs / éditeurs, limiter les retours et mise au pilon, limiter la surconsommation d'énergie, de matières premières, revenir à une production plus sobre).

UN MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ



ET D'UNE DYNAMIQUE LOCALE

- * Respecter pour l'ensemble de ses activités des **critères d'exigence environnementale** et privilégier des produits biologiques, naturels, recyclés, récupérés qui répondent à une démarche d'éco-conception afin de ne pas avoir d'impact négatif sur l'environnement.
- * Privilégier dès que possible une **fabrication** et un **approvisionnement locaux** en lien avec les acteurs du territoire pour limiter l'impact environnemental de son activité et soutenir une **dynamique territoriale, économique, culturelle et circulaire**.
- * Coopérer avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs pour essayer à l'échelle locale et nationale de favoriser la **mise en place de circuits dits "alternatifs"** sur le territoire.



Cette charte a été élaborée en 2022 par un groupe de travail composé de professionnels du livre normands. Renseignements et adhésion auprès de Marion Cazy, chargée de projets événementiels et écologie du livre à Normandie Livre & Lecture : marion.cazy@normandielivre.fr / 02 31 15 36 44

Graphisme, illustrations_Fabrique de Signes /// Conception logo Écologie du livre Normandie_Lara_Spelsberg

UN COLLECTIF POUR (S') INSPIRER ET PROGRESSER

* S'inspirer des principes de **gouvernance participative** et / ou de **responsabilité sociétale des organisations (RSO)** : association des **parties prenantes** à la gouvernance de la structure, **conditions de travail décentes**, **bien-être au travail** (formation / évolution, égalité homme / femme, lutte contre toutes les discriminations, accompagnement des équipes), **juste rémunération** des salariés, partenaires et missions ou travaux commandés, etc.

* **Inspirer les pouvoirs publics** pour transformer avec eux l'écosystème du livre et le valoriser (dispositifs d'aide, appels d'offre favorisant la solidarité, des subventions respectueuses des valeurs et des interdépendances entre les métiers).

* S'engager à rechercher une **amélioration progressive** en s'appuyant sur la charte, à mettre en œuvre une **auto-évaluation régulière** et à participer à des **temps d'échange, de partage et de formation** mis en place pour **progresser collectivement** et questionner l'évolution nécessaire de la charte.